

En quoi la prison à perpétuité est plus respectueuse de la dignité humaine que la peine capitale ?

Article rédigé par *Guillaume de Thieulloy*, le 19 août 2018

Dans [Les 4 Vérités](#), Guillaume de Thieulloy évoque la récente modification du catéchisme :

"[...] Il est, par ailleurs, **d'une folle imprudence d'affirmer que, dorénavant, les systèmes de détention suffisent à garantir la sécurité des citoyens**. En France, la possibilité de relâcher des terroristes ou des psychopathes, même condamnés à la prison perpétuelle, est bien réelle et prévue par le Code pénal. D'ailleurs, est-il si évident qu'une peine de prison à perpétuité soit beaucoup plus respectueuse de la dignité humaine que la peine capitale ? Cette dernière a, au contraire souvent, dans l'histoire, été considérée comme une occasion de rédemption pour le condamné.

Que la prudence, vertu politique par excellence, incite à limiter autant que faire se peut l'usage de la peine de mort ne me choque pas le moins du monde. Cela me semble, au contraire, le signe d'un plus grand respect de la dignité humaine. **Mais que, par principe, la peine de mort soit condamnée comme inhumaine me semble grave. Cela ruine la continuité de l'enseignement moral de l'Église. Cela ruine sa crédibilité même.** Car pourquoi faire davantage confiance à cette nouvelle version, qu'à la précédente ?

Cela me semble d'autant plus choquant que la vie humaine innocente (la seule qui soit protégée de façon intangible par le commandement « Tu ne tueras point ») est, dans nos temps soi-disant « éclairés », plus méprisée que jamais. Désormais, la peine de mort ne s'applique plus qu'aux innocents. Je ne suis pas sûr que ce soit un immense progrès de la justice !"

19/08/2018 06:00